



**SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 119.727,44 EUROS
SIEGE SOCIAL : 38 AVENUE DES FRERES MONTGOLFIER – 69680 CHASSIEU**

523 877 215 RCS LYON

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2016

SOMMAIRE

1.	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	3
2.	RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2016	4
3.	COMPTES SEMESTRIELS RESUMES ETABLIS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2016	9
4.	RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS RESUMES CLOS LE 30 JUIN 2016 ETABLIS EN NORMES IFRS TELLES QU'ADOPTÉES DANS L'UNION EUROPEENNE	34

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1.1. Responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Fabrice PLASSON, Président du directoire d'Amoéba.

1.2. Attestation de la personne responsable Attestation de la personne responsable

(Art. 222-3 - 4° du Règlement Général de l'AMF)

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Amoéba et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice».

Chassieu, le 20 septembre 2016.

Monsieur Fabrice PLASSON, Président du directoire d'Amoéba.

2. RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2016

2.1. Faits marquants du 1er semestre 2016 et leur incidence sur les comptes semestriels

2.1.1. Signature de deux lettres d'intention

En janvier 2016, Amoéba (la « **Société** ») a signé une lettre d'intention avec la société polonaise Aqua Concept Polska pour la conclusion d'un accord définitif qui porterait sur la distribution du produit de la Société pour le territoire polonais pour une période de 3 ans. L'autorisation de mise sur le marché pourrait intervenir fin 2016 (cf. communiqué de presse du 27 janvier 2016).

En mars 2016, la Société a, par ailleurs, signé une lettre d'intention avec la société Green Chemical pour la conclusion d'un contrat définitif de distribution qui porterait sur la distribution de son produit en Turquie pour une période de 3 ans, sous réserve de l'acceptation de la notification à l'inventaire des produits biocides par les autorités réglementaires locales, qui pourraient intervenir fin 2016 (cf. communiqué de presse du 10 mars 2016).

2.1.2. Extension du portefeuille de brevets

La Société a étendu son portefeuille de brevets en Europe et aux Etats-Unis qui lui permettront à terme de développer de nouvelles applications pour son biocide biologique (cf. communiqués de presse du 25 février 2016, du 18 avril 2016 et du 27 juillet 2016) :

- Brevet intitulé « Procédé de lutte biologique contre le risque Pseudomonas » délivré en Europe, en Russie et au Japon,
- Brevet intitulé « Procédé de lutte biologique contre le risque Listéria » délivré aux Etats-Unis, en Russie et au Japon.

2.1.3. Actualisation du calendrier de la délivrance de l'AMM provisoire

Le rapport d'évaluation, nécessaire à l'obtention de l'AMM provisoire en France et en Europe envisagée initialement en Mai 2016, devrait être disponible au cours du deuxième semestre 2016. En conséquence, les projections de ventes en France et en Europe devraient être décalées d'un semestre par rapport au planning annoncé. Les premières ventes sous AMM provisoire devraient être attendues début 2017 (cf. communiqué de presse du 08 juin 2016).

2.1.4. Obtention de l'autorisation de mise sur le marché à des fins de R&D pour 10 sites industriels en Belgique, Italie, et Pays Bas

En Belgique : AMOEBA obtient, en avril 2016, du Service Public Fédéral de Santé Publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement (SFP) l'autorisation de mise sur le marché à des fins de R&D du BIOMEBA pour 10 sites industriels (cf. communiqué de presse du 26 avril 2016).

En Italie : AMOEBA obtient, en avril 2016, du Ministère de la Santé, le même type d'autorisation et ce, également pour 10 sites industriels (cf. communiqué de presse du 26 avril 2016).

Aux Pays-Bas : Suite à l'obtention en février 2015 d'une autorisation similaire délivrée par la Commission d'autorisation des produits phytopharmaceutiques et biocides, AMOEBA obtient en avril 2016, une extension pour réaliser des tests sur 10 sites industriels, au lieu de 3 (cf. communiqué de presse du 26 avril 2016).

2.1.5. Augmentation de capital de 14,7 millions d'euros

Le 13 mai 2016, un nombre total de 544.215 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale unitaire de 0,02€, ont été émises au profit d'investisseurs qualifiés et institutionnels aux Etats-Unis et en Europe. Les actions ordinaires nouvelles ont été émises au bénéfice d'investisseurs européens et américains, dont environ deux tiers en France et un tiers à l'international. Les actions nouvelles représentent environ 10% du capital social de la Société avant la réalisation du placement privé. Le prix d'émission a été fixé à 27€ par action nouvelle, représentant une décote de 16,21% par rapport à la moyenne pondérée des cours des 3 dernières séances de bourse précédant sa fixation (i.e. du 10 mai au 12 mai 2016 inclus), soit 32,2251€, conformément à la 27ème résolution de l'assemblée générale mixte du 7 avril 2015 (cf. communiqué de presse du 13 mai 2016).

2.1.6. Nomination de Mme Gaëtane SUZENET en qualité de nouveau membre indépendant

En remplacement de la société RHONE ALPES CREATION, Mme Gaëtane SUZENET a été nommée en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (cf. communiqué de presse du 02 mai 2016).

2.2.1. Activité

✓ Recherche et développement

De nouveaux tests du biocide biologique dénommé BIOMEBA ont été réalisés à l'échelle industrielle de manière satisfaisante confirmant ainsi l'efficacité de notre biocide biologique dans de nouveaux environnements industriels.

AMOEBEBA a par ailleurs implanté un laboratoire d'analyse et de production au Canada afin de pouvoir effectuer des tests sur ce territoire dans le cadre de l'autorisation délivrée par l'Agence Canadienne de Règlementation de la Lutte Antiparasitaire (ARLA) en novembre 2015

✓ Poursuite de la mise en fonctionnement d'une première ligne de production

La Société a poursuivi ses travaux de conception et mise en fonctionnement de sa première ligne de production dans ses locaux de Chassieu-Lyon.

✓ Déploiement d'un réseau de distribution en vue d'une commercialisation future

Dans la perspective d'une commercialisation future de son biocide, qui demeure sous réserve de l'obtention préalable des autorisations de mise sur le marché et notifications requises sur les territoires considérés¹, la Société a recruté en mars 2016 un second « *business developer* » pour l'Europe et

¹ En France, la commercialisation du biocide développé par la Société n'est possible que sous réserve de l'obtention préalable d'une autorisation de mise sur le marché qui sera délivrée par le Ministère chargé de l'environnement. En Europe, la solution pourra être commercialisée dans les pays de l'Union européenne dans lesquels l'autorisation définitive française aura été notifiée et sous réserve que les pays concernés ne s'y opposent (voir section 6.9.1 du document de référence de la Société enregistré auprès de l'AMF le 27 Avril 2016 sous le numéro R.16-029). Au Canada, l'autorisation de mise sur le marché pour ce territoire devra être délivrée

l'Amérique du Nord chargé de développer les possibilités de développement commercial sur ces territoires.

Comme indiqué au paragraphe 2.1.1 ci-dessus, la Société Amoéba a, par ailleurs, conclu deux lettres d'intention avec respectivement les sociétés AQUA CONCEPT POLSKA et GREEN CHEMICALS en vue de la commercialisation future de son produit en Pologne et en Turquie.

✓ Renforcement de l'équipe

Afin de répondre aux futurs besoins de l'entreprise, Amoéba a poursuivi son programme de recrutement et a intégré 7 nouveaux collaborateurs (2 en France, 5 au Canada) au cours du premier semestre 2016 portant son effectif à 35 personnes au 30 juin 2016.

2.2.2. Résultats

Le résultat opérationnel du Groupe au 30 juin 2016 s'établit à -2 672 K€ et est conforme aux anticipations du Groupe. Les dépenses de Recherche et Développement nettes de subventions sont en nette augmentation par rapport au premier semestre 2015 (733 K€ versus 192 K€), augmentation qui s'explique par :

- des honoraires d'institut de recherche initiés en partie dans le cadre de l'AMM pour 162K€,
- la modification et l'augmentation des consommables utilisés dans le cadre de la recherche et du développement (+122 K€),
- des honoraires de déclaration de frais de brevet pour 103 K€ (extension territoriale des brevets sur le premier semestre 2016),
- le renforcement des équipes de recherche et développement, renforcement engagé depuis le deuxième semestre 2015,
- et une baisse de la capitalisation des frais de développement (- 301 K€) compensée par une hausse du crédit d'impôt recherche de la période pour 159 K€.

Le chiffre d'affaires s'élève à 60 K€ au 30 juin 2016 contre 80 K€ au 30 juin 2015. Il est constitué de la quote-part semestrielle de la redevance Aquaprox pour 60 K€. Le montant restant à reconnaître au 30 juin 2016 s'élève à 420 K€.

Dans la perspective de la fabrication du produit de la Société une fois les autorisations de mise sur le marché délivrées, un nouveau poste « Frais d'industrialisation » a été créé. Au 30 juin 2016, les dépenses de « Frais d'industrialisation » se sont élevées à 456 K€.

L'accroissement des frais de marketing et ventes (454 K€ contre 186 K€ au 30/06/2015) est lié au déploiement de la stratégie commerciale dans le monde dans l'attente des obtentions des autorisations.

Les frais généraux et administratifs sont stables et s'établissent au 30 juin 2016 à 1 090 K€, reflétant le dimensionnement du Groupe pour aborder la phase d'industrialisation et de commercialisation.

par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) voir section 6.9.3 du document de base) et aux Etats-Unis, par l'Agence de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency ou EPA) pour ce territoire (voir section 6.9.2 du document de base).

Le résultat financier comprend principalement des charges d'intérêts liés aux emprunts bancaires (38 K€), compensées par des produits financiers sur placements de trésorerie (21 K€).

Le résultat semestriel net s'établit à – 2 688 K€ et est conforme aux anticipations de la Société.

2.2.3. Trésorerie

La trésorerie de la Société au 30 juin 2016 s'élève à 18 530 K€ contre 7 731 K€ au 31 Décembre 2015. La progression de la trésorerie s'explique par :

- des flux de trésorerie d'exploitation de -2 867 K€,
- des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements de 74 K€ (dont acquisitions d'immobilisations corporelles pour -1 943 K€ et une variation de dettes sur immobilisations pour 1 966 K€),
- des flux de trésorerie liés aux opérations de financement de 13 740 K€, composés principalement de :
 - l'augmentation de capital net de frais pour 13 959 K€,
 - du remboursement de 277 K€ au titre d'avances remboursables et d'emprunts bancaires,
 - et d'un nouvel emprunt (prêt participatif) pour 70 K€.

2.2. Evolution et perspectives

La Société prévoit de poursuivre le déploiement d'un premier réseau de distribution sur les territoires européens et américains dans l'attente de l'obtention des autorisations de mise sur le marché requises de son produit sur ces territoires.

La première ligne de production de la Société en cours de mise en fonctionnement serait opérationnelle fin 2016.

2.3. Evènements survenus depuis la clôture du semestre

2.3.1 Signature de deux lettres d'intention

Signature d'une nouvelle lettre d'intention avec GREEN Chemicals au Brésil en date du 5 juillet 2016 en vue d'un accord définitif qui porterait sur la distribution de son produit au Brésil par la société GREEN Chemicals pour une période de 3 ans (cf. communiqué de presse du 5 septembre 2016).

Signature d'une lettre d'intention avec AQUA-SERV aux Etats-Unis pour la distribution de BIOMEBA dans trois nouveaux Etats en vue d'un accord définitif qui porterait sur la distribution de son produit par AQUA-SERV pour 5 ans, avec une exclusivité d'un an dans 3 nouveaux Etats nord-américains (Californie, Nevada, Arizona) et sous réserve de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) qui pourrait intervenir fin 2016 (cf. communiqué de presse du 6 septembre 2016).

2.5 Facteurs de risques et transactions entre parties liées

2.5.1 Facteurs de risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les risques relatifs à la Société sont précisés dans le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de référence de la Société enregistré par l'AMF le 27 avril 2016 sous le numéro R.16-029. Le niveau des risques n'a pas évolué au cours du semestre depuis la publication du document de référence précité ci-dessus.

2.5.2 Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont de même nature que celles présentées au chapitre 19 « Opérations avec des apparentés » du Document de Référence enregistré par l'AMF le 27 avril 2016 sous le numéro R.16-029. Sur les six premiers mois de 2016, il n'existe pas d'opération significative conclue avec un dirigeant ou un membre du directoire ou du conseil de Surveillance (cf. note 22 des états financiers intermédiaires présents dans ce rapport financier).

3. COMPTES SEMESTRIELS RESUMES ETABLIS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2016

3.1 Etat de situation financière

AMOÉBA		Notes	30/06/2016	31/12/2015
Etat de situation financière			€	€
ACTIF				
Immobilisations incorporelles	3		3 044 808	2 968 466
Immobilisations corporelles	4		3 977 242	1 477 233
Autres actifs financiers non courants	5		249 201	354 860
Total actifs non courants			7 271 251	4 800 559
Stocks	6		441 723	193 185
Autres créances	7		1 958 517	1 410 755
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8		18 530 351	7 730 793
Total actifs courants			20 930 591	9 334 733
Total Actif			28 201 841	14 135 293
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital	10		119 727	107 163
Primes d'émission et d'apport	10		28 888 251	15 063 010
Réserve de conversion	10		(413)	(665)
Réserves - part du groupe	10		(4 515 076)	(551 834)
Résultat - part du groupe	10		(2 688 154)	(4 018 871)
Capitaux propres, part du Groupe			21 804 335	10 598 803
Total des capitaux propres			21 804 335	10 598 803
Passifs non courants				
Engagements envers le personnel	13		31 218	25 605
Dettes financières non courantes	12		1 712 808	1 411 719
Autres dettes non courantes	15.3		300 000	360 000
Passifs non courants			2 044 026	1 797 324
Passifs courants				
Dettes financières courantes	12		628 173	449 597
Provisions	14		6 600	6 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15.1		1 139 763	837 327
Dettes fiscales et sociales	15.2		283 236	324 464
Autres créditeurs et dettes diverses	15.2		2 295 708	121 178
Passifs courants			4 353 480	1 739 166
Total Passif			28 201 841	14 135 293

3.2 Compte de résultat

AMOÉBA Compte de résultat consolidé	Notes	30/06/2016 €	30/06/2015 €
Chiffre d'affaires	16	60 000	79 919
Frais d'industrialisation	17.1	(455 621)	
Frais de recherche et développement			
Frais de recherche et développement	17.2	(1 022 602)	(344 937)
Subvention	17.2	289 913	153 180
Frais généraux et administratifs	17.4	(1 090 279)	(1 134 204)
Marketing et Ventes	17.3	(453 797)	(185 821)
Résultat opérationnel		(2 672 385)	(1 431 864)
Charges financières	19	(38 431)	(39 760)
Produits financiers	19	21 089	3 448
Gains et pertes de change	19	1 573	(668)
Résultat avant impôts		(2 688 154)	(1 468 844)
Résultat net		(2 688 154)	(1 468 844)
<i>Part du Groupe</i>		<i>(2 688 154)</i>	<i>(1 468 844)</i>
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		-	-

Résultat par action	Notes	30/06/2016	30/06/2015
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		5 515 211	3 765 850
Résultat de base par action (€/action)	21	(0,49)	(0,39)
Résultat dilué par action (€/action)	21	(0,49)	(0,39)

3.3 Etat du Résultat Global

AMOÉBA - IFRS Etat du Résultat Global	Notes	30/06/2016 €	30/06/2015 €
Bénéfice de l'exercice		(2 688 154)	(1 468 844)
Ecart actuariel (non recyclable)		1 744	6 076
Ecart de conversion de consolidation		252	(557)
Autres éléments du résultat global (net d'impôts)		1 996	5 519
Résultat Global		(2 686 158)	(1 463 325)
<i>Part du Groupe</i>		<i>(2 686 158)</i>	<i>(1 463 325)</i>
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		-	-

3.4 Variation des capitaux propres

AMOEBA Variation des capitaux propres consolidés	Capital Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat	Ecart de conversion	Ecart actuariels	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
		€	€	€	€	€	€	€	€
Au 31 décembre 2014	75 317	75 317	4 469 615	(1 739 319)	(603)	(5 993)	2 799 017	-	2 799 017
Résultat net 30 juin 2015	-	-	-	(1 468 844)	-	-	(1 468 844)	-	(1 468 844)
Division de la valeur nominal par 50 et multiplication par 50 du nombre d'actions	3 690 533	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'augmentation de capital / Juillet 2015	-	-	(260 490)	-	-	-	(260 490)	-	(260 490)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(557)	6 076	5 519	-	5 519
Réaffectation du report à nouveau	-	-	(1 171 251)	1 171 251	-	-	-	-	-
Résultat global	3 690 533	-	(1 431 741)	(297 593)	(557)	6 076	(1 723 815)	-	(1 723 815)
Paievements en actions	-	-	-	5 899	-	-	5 899	-	5 899
Au 30 juin 2015	3 765 850	75 317	3 037 874	(2 031 012)	(1 160)	83	1 081 101	-	1 081 101
Au 31 décembre 2015	5 358 157	107 163	14 972 947	(4 473 302)	(665)	(7 340)	10 598 803	-	10 598 803
Résultat net 30 juin 2016	-	-	-	(2 688 154)	-	-	(2 688 154)	-	(2 688 154)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	252	1 744	1 996	-	1 996
Résultat global	-	-	-	(2 688 154)	252	1 744	(2 686 158)	-	(2 686 158)
Exercice BSPCE (cf. note 10)	84 000	1 680	98 371	-	-	-	100 051	-	100 051
Emission d'actions nouvelles (cf. note 10)	544 215	10 884	14 682 921	-	-	-	14 693 805	-	14 693 805
Paievements en actions (cf. note 11) *	-	-	-	54 387	-	-	54 387	-	54 387
Frais d'augmentation de capital des actions nouvelles (Note 10)	-	-	(834 351)	-	-	-	(834 351)	-	(834 351)
Actions propres	-	-	(31 637)	(90 565)	-	-	(122 202)	-	(122 202)
Au 30 juin 2016	5 986 372	119 727	28 888 251	(7 197 634)	(413)	(5 596)	21 804 335	-	21 804 335

* Le Groupe ne souhaite pas présenter une colonne spécifique concernant le cumul des charges constatées au titre des paievements en actions. Ce cumul se trouve en note 11.

3.5 Tableau des flux de trésorerie

AMOEB A - IFRS		Notes	30/06/2016	30/06/2015
Tableau des flux de trésorerie			€	€
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles				
Résultat net des activités poursuivies			(2 688 154)	(1 468 844)
Résultat net			(2 688 154)	(1 468 844)
(-) Elimination des amortissement des immobilisations incorporelles	3	(2 627)	(6 700)	
(-) Elimination des amortissement des immobilisation corporelles	4	(114 942)	(61 191)	
(-) Dotations provisions	13	(7 357)	(4 567)	
(-) Charge liée aux paiements fondés sur des actions	11	(54 387)	(5 899)	
(-) Plus ou moins values sur cession d'immobilisations		(4 384)	-	
(-) Intérêts financiers bruts versés		(11 980)	(5 958)	
(-)Autres	12.2	(12 425)	15 453	
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts			(2 480 053)	(1 399 982)
(-) Variation du besoin en fonds de roulement			387 019	(501 253)
Flux de trésorerie générés par l'exploitation			(2 867 071)	(898 729)
Flux de trésorerie générés par l'investissement				
Capitalisation des frais de développement	3	(78 969)	(380 046)	
Acquisition d'immobilisations incorporelles	3	-	(1 620)	
Acquisition d'immobilisations corporelles	4	(1 943 437)	(282 280)	
Variation des dettes sur immobilisations	15.2	1 966 457	-	
Autres flux d'investissements	5	(18 414)	(50 186)	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			(74 363)	(714 132)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Augmentation de capital + prime d'émission net de frais	10	13 959 505	(260 490)	
Emission d'emprunts	12.3	70 000	-	
Intérêts financiers bruts capitalisés		(11 980)	(5 958)	
Remboursements d'emprunts, d'avances conditionnées et locations financements	12.1 & 12.2	(277 416)	(157 086)	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			13 740 109	(423 534)
Augmentation (Diminution de la trésorerie)			10 798 675	(2 036 394)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture (y compris concours bancaires courants)			7 730 793	2 618 141
Incidences des variations des cours de devises			(413)	(557)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)			18 529 055	581 189
Augmentation (Diminution de la trésorerie)			10 798 675	(2 036 395)
			30/06/2016	30/06/2015
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8	18 530 351	581 189	
Concours bancaires courants	8	(1 296)	-	
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)			18 529 055	581 189

3.6 Analyse détaillée de la variation du besoin de fonds de roulement (BFR)

Détail de la variation du BFR	30/06/2016	30/06/2015
Stocks (net des dépréciations de stocks)	248 538	(3 530)
Clients et comptes rattachés (nets des dépréciations de créances clients)	-	20 208
Autres créances	346 171	74 699
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(302 436)	(515 824)
Dettes fiscales et sociales	41 228	(141 504)
Autres créditeurs et dettes diverses	53 518	64 698
Total des variations	387 019	(501 253)

Notes aux comptes semestriels résumés

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette note annexe sont en euros.)

Table des matières

Note 1 : Présentation de l'activité et des événements majeurs	15
1.1 Information relative à la Société et à son activité	15
1.2 Evénements marquants du 1 ^{er} semestre 2016	16
1.3 Evénements postérieurs à la clôture	17
Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables	17
2.1 Principe d'établissement des comptes.....	17
2.2 Utilisation de jugements et d'estimations.....	19
2.3 Saisonnalité	19
Note 3 : Immobilisations incorporelles.....	20
Note 4 : Immobilisations corporelles	21
Note 5 : Autres actifs financiers non courants	21
Note 6 : Stocks	21
Note 7 : Autres Créances	21
Note 8 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie	22
Note 9 : Actifs et passifs financiers et effets sur le résultat	22
Note 10 : Capital.....	23
Note 11 : Bons de souscriptions d'actions et bons de souscriptions d'actions de parts de créateurs d'entreprise	23
Note 12 : Emprunts et dettes financières	26
12.1 Dettes auprès d'établissements de crédit et location financement	27
12.2 Avances remboursables et subventions.....	27
12.3 Autres dettes financières.....	28
Note 13 : Engagements envers le personnel.....	28
Note 14 : Provisions	29
Note 15 : Fournisseurs et autres passifs courants.....	29

15.1. Fournisseurs et comptes rattachés.....	29
15.2 Dettes fiscales et sociales et autres passifs courants	29
15.3. Autres passifs non courants.....	30
Note 16 Chiffre d'affaires	30
Note 17 Détails des charges et produits par fonction	30
17.1 COGS.....	30
17.2 Recherche et Développement.....	31
17.3 Marketing et ventes	31
17.4 Frais généraux et administratifs.....	32
Note 18 : Effectifs.....	32
Note 19 : Produits et charges financiers, nets	32
Note 20 : Impôts sur les bénéfices.....	32
Note 21 : Résultat par action.....	32
Note 22 : Parties liées.....	33
Note 23 : Engagements hors bilan	33

Note 1 : Présentation de l'activité et des événements majeurs

Les états financiers résumés du groupe AMOEBA établis selon les normes IFRS pour la période du 1er janvier au 30 juin 2016 ont été arrêtés par le conseil de surveillance du 20 septembre 2016 et autorisés à la publication.

1.1 Information relative à la Société et à son activité

Créée en 2010, la Société AMOEBA (Société anonyme de droit français) a pour activité le développement, la fabrication et la commercialisation de produits biologiques de rupture et de services pour gérer le traitement des bactéries et amibes dans l'eau.

Adresse du siège social :

38, avenue des frères Montgolfier, 69680 Chassieu.

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 523 877 215

La Société AMOEBA et ses filiales sont ci-après dénommées la « Société » ou le « Groupe ».

1.2 Evènements marquants du 1^{er} semestre 2016

- Augmentation de capital via un placement privé

Un nombre total de 544.215 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale unitaire de 0,02€, ont été émises au profit d'investisseurs qualifiés et institutionnels aux Etats-Unis et en Europe. Les actions ordinaires nouvelles ont été émises au bénéfice d'investisseurs européens et américains, dont environ deux tiers en France et un tiers à l'international. Les actions nouvelles représentent environ 10% du capital social de la Société avant la réalisation du placement privé. Le prix d'émission a été fixé à 27€ par action nouvelle, représentant une décote de 16,21% par rapport à la moyenne pondérée des cours des 3 dernières séances de bourse précédant sa fixation (i.e. du 10 mai au 12 mai 2016 inclus), soit 32,2251€, conformément à la 27ème résolution de l'assemblée générale mixte du 7 avril 2015.

- Signature de deux lettres d'intention en vue d'un accord définitif qui porterait sur :
 - la distribution en Pologne de son produit par Aqua Concept Polska pour une période de 3 ans et sous réserve de l'autorisation de mise sur le marché,
 - la distribution non exclusive de son produit en Turquie par la société GREEN Chemicals pour une période de 3 ans.
- Obtention d'une autorisation de mise sur le marché à des fins de recherche et développement pour la Belgique, pour l'Italie ainsi qu'une extension de l'autorisation pour les Pays-Bas.

En Belgique : AMOEBA obtient, en avril 2016, du Service Public Fédéral de Santé Publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement (SFP) l'autorisation de mise sur le marché à des fins de R&D du BIOMEBA pour 10 sites industriels.

En Italie : AMOEBA obtient, en avril 2016, du Ministère de la Santé, le même type d'autorisation et ce, également pour 10 sites industriels.

Aux Pays-Bas : Suite à l'obtention en février 2015 d'une autorisation similaire délivrée par la Commission d'autorisation des produits phytopharmaceutiques et biocides, AMOEBA obtient en avril 2016, une extension pour réaliser des tests sur 10 sites industriels, au lieu de 3.

Ces autorisations n'ont pas eu d'impact sur les comptes semestriels.

- Décalage de l'obtention de l'AMM provisoire en France et en Europe

Amoéba indique que le rapport d'évaluation nécessaire à l'obtention de l'AMM provisoire en France et en Europe, initialement envisagé en Mai 2016, devrait être disponible au cours du deuxième semestre 2016.

En conséquence, la Société indique que ses projections de ventes en France et en Europe devraient être décalées d'un semestre par rapport au planning annoncé. Les premières ventes sous AMM provisoire devraient être attendues début 2017. La trésorerie de la société est suffisante pour assumer ce décalage.

Ce décalage ne remet pas en cause le plan de mise en fonctionnement des premières lignes de production.

- Nomination de Mme Gaëtane SUZENET en qualité de nouveau membre indépendant

En remplacement de la société RHONE ALPES CREATION, Mme Gaëtane SUZENET a été nommée en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance pour la durée du mandat restant à courir

de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Signature d'une nouvelle lettre d'intention avec GREEN Chemicals au Brésil en date du 5 juillet 2016, en vue d'un accord définitif qui porterait sur la distribution de son produit au Brésil par la société GREEN Chemicals pour une période de 3 ans.

Signature d'une lettre d'intention avec AQUA-SERV aux Etats-Unis pour la distribution de BIOMEBA dans trois nouveaux Etats en vue d'un accord définitif qui porterait sur la distribution de son produit par AQUA-SERV pour 5 ans, avec une exclusivité d'un an dans 3 nouveaux Etats nord-américains (Californie, Nevada, Arizona) et sous réserve de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) qui pourrait intervenir fin 2016.

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers sont présentés en euros sauf indication contraire.

2.1 Principe d'établissement des comptes

La Société a établi ses comptes au 30 juin 2016, arrêtés par le Conseil de Surveillance le 20 septembre 2016, conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'établissement des états financiers et présentés avec en comparatif l'exercice 2015 établi selon le même référentiel.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), comprend les normes comptables internationales (IAS – International Accounting Standards et IFRS – International Financial Reporting Standards), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (IFRIC - International Financial Interpretations Committee).

Les principes et méthodes comptables et options retenus par la Société sont décrits ci-après. Dans certains cas, les normes IFRS laissent le choix entre l'application d'un traitement de référence ou d'un autre traitement autorisé.

Principe de préparation des états financiers

Les états financiers semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »), telle qu'adoptée par l'Union européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les états financiers semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture conjointement avec les états financiers de la Société établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2015 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

Les comptes de la Société ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2016 :

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2016

La Société a appliqué les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants à compter de l'ouverture de l'exercice 2016 :

- Amendement à IAS 1 – Disclosure initiative
- Amendement à IAS 19 – Régimes de prestations définies : cotisations des membres du personnel
- Annual improvements of IFRS – Cycle 2010-2012
- Annual improvements of IFRS – Cycle 2012-2014
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les méthodes d'amortissements acceptables
- Amendements à IAS 16 et IAS 41 – Plantes productrices
- Amendements à IAS 27 – Méthode de la mise en équivalence dans les comptes individuels
- Amendements à IFRS 11 – Acquisition d'une quote-part dans une activité conjointe

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes de la Société.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne mais non encore obligatoires pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016

AMOÉBA a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'IASB et l'Union européenne avant la date de clôture, ou non encore adoptés par l'Union européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Il s'agit notamment des amendements à IAS 12 « comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes » et à IAS 7 « initiative concernant les informations à fournir ». Ces normes, amendements et interprétations, compte tenu de l'analyse en cours, ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les capitaux propres consolidés.

Il n'existe pas au 30 juin 2016 de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire en 2016, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen).

Par ailleurs, AMOEBA n'a pas encore analysé l'impact des normes IFRS 15 « produits des activités ordinaires », IFRS 9 « instruments financiers », et IFRS 16 « locations », votées par l'IASB avec une 1ère application pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 pour IFRS 15 et IFRS 9, et à compter du 1er janvier 2019 pour IFRS 16. Ces normes n'ont pas encore été adoptées par la Commission européenne (adoption prévue fin 2016 ou 2017 selon les normes). Des points structurants sont en cours de discussion et devraient faire l'objet d'amendements de l'IASB sur le 2ème semestre 2016.

Périmètre de consolidation

Aucune variation sur le périmètre n'est à constater par rapport aux comptes clos au 31 décembre 2015.

2.2 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faits par la Direction de la Société ; Ils ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers clos le 31 décembre 2015, informations disponibles dans les annexes des comptes clos au 31 décembre 2015.

2.3 Saisonnalité

Le Groupe étant en phase de recherche et développement, son activité n'est pas soumise à ce stade à des variations saisonnières. Toutefois, les résultats du premier semestre ne sont pas représentatifs des résultats pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2016.

2.4 Information sectorielle

Le Groupe opère sur un seul segment : le développement de produits biologiques de rupture et des services pour gérer le traitement du risque bactérien et amibien dans l'eau.

Au 30 juin 2016, les actifs et la perte opérationnelle sont localisés en France et au Canada, la filiale américaine étant récemment créée et ne disposant pas d'activité.

Ainsi, la performance de la Société est analysée actuellement au niveau du Groupe.

Note 3 : Immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Montants en euros)	Frais de développement	Autres	Total
Etat de la situation financière au 31 décembre 2015	2 963 977	18 704	2 982 681
Capitalisation de frais de développement	78 969	-	78 969
Etat de la situation financière au 30 juin 2016	3 042 946	18 704	3 061 650

AMORTISSEMENTS			
Etat de la situation financière au 31 décembre 2015	-	14 215	14 215
Augmentation		2 627	2 627
Etat de la situation financière au 30 juin 2016	-	16 842	16 842

VALEURS NETTES COMPTABLES			
Au 31 décembre 2015	2 963 977	4 489	2 968 466
Au 30 juin 2016	3 042 946	1 862	3 044 808

Le projet dont les coûts de développement ont été activés concerne le développement du biocide de 2011 à 2016. L'application des indices de pertes de valeurs n'ont pas mis en évidence de dépréciations au 30 juin 2016.

La mise en service des frais de développement débutera en même temps que le début de la commercialisation du biocide. L'application des indices de pertes de valeurs n'ont pas mis en évidence de dépréciations au 30 juin 2016.

Note 4 : Immobilisations corporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Montants en euros)	Installations techniques	Installation & Agencements	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Avances et acomptes sur immobilisations	Autres immobilisations corporelles	Total	dont location financement
Etat de la situation financière au 31 décembre 2015	234 149	430 732	126 803	829 987	262 586	-	1 884 256	353 888
Acquisition	270 190	436 634	17 663	318 777	1 389 510	185 321	2 618 095	674 658
Cession		(4 500)					(4 500)	
Transfert	64 160			(64 160)			-	
Variation des cours de change			63			1 198	1 261	
Etat de la situation financière au 30 juin 2016	568 499	862 866	144 529	1 084 604	1 652 096	186 519	4 499 113	1 028 546

AMORTISSEMENTS								
Etat de la situation financière au 31 décembre 2015	96 078	285 339	25 607	-	-	-	407 023	278 552
Augmentation	38 542	61 220	12 092			3 088	114 942	56 550
Diminution		(116)					(116)	
Variation des cours de change			2			20	22	
Etat de la situation financière au 30 juin 2016	134 620	346 443	37 700	-	-	3 108	521 871	335 102

VALEURS NETTES COMPTABLES								
Au 31 décembre 2015	138 071	145 393	101 196	829 987	262 586	-	1 477 233	75 336
Au 30 juin 2016	433 879	516 423	106 829	1 084 604	1 652 096	183 411	3 977 242	693 444

Les immobilisations en cours concernent principalement les investissements liés aux lignes de production en cours de montage. La mise en service débutera dès l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché du biocide.

Note 5 : Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués de dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location simple des locaux pour 67 K€ contre 64 K€ au 31 décembre 2015 et du solde en espèce du contrat de liquidité mis en place en 2015 de 168 K€ contre 290 K€ au 31 décembre 2015.

Note 6 : Stocks

STOCKS (Montants en euros)	30/06/2016	31/12/2015
Matières premières et consommables	451 682	193 185
Dépréciations des stocks	(9 959)	-
TOTAL STOCKS NET	441 723	193 185

Le stock est composé de matières premières et consommables entrant dans le processus de production du biocide.

Note 7 : Autres Créances

AUTRES CREANCES (Montants en euros)	30/06/2016	31/12/2015
Créance fiscale / Crédit d'impôt recherche	749 594	465 885
Taxe sur la valeur ajoutée	769 200	816 910
Fournisseurs débiteurs	10 175	27 079
Fournisseurs - avances et acomptes versés	88 676	-
Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur immobilisations	202 000	-
Charges constatées d'avance	124 256	91 869
Autres	14 616	9 012
Total autres créances	1 958 517	1 410 755

Les autres actifs courants ont une échéance inférieure à un an.

Les avances et acomptes versés sur investissements concernent principalement les investissements faits au Canada.

Les charges constatées d'avance se rapportent à des charges courantes et correspondent pour l'essentiel à des charges de locations.

Note 8 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Montants en euros)	30/06/2016	31/12/2015
Comptes bancaires	5 015 351	730 793
Dépôts à terme	13 515 000	7 000 000
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	18 530 351	7 730 793

Les dépôts à terme, libellés en euros sont disponibles immédiatement ou avec un préavis de 32 jours et ne sont pas soumis à des restrictions.

Note 9 : Actifs et passifs financiers et effets sur le résultat

Les actifs et passifs de la Société sont évalués de la manière suivante au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2016 :

(Montants en euros)	30/06/2016		Valeur - état de situation financière selon IAS 39			Instruments non financiers
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Rubriques au bilan						
Actifs financiers non courants	249 201	249 201	-	249 201	-	-
Autres créances	315 467	315 467	-	315 467	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 530 351	18 530 351	-	18 530 351	-	-
Total actifs	19 095 019	19 095 019	-	19 095 019	-	-
Dettes financières courantes	628 173	628 173	-	-	628 173	-
Dettes financières non courantes	1 712 808	1 712 808	-	-	1 712 808	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 139 763	1 139 763	-	-	1 139 763	-
Autre créditeurs et dettes diverses	1 592 472	1 592 472	-	-	1 592 472	-
Total passifs	5 073 216	5 073 216	-	-	5 073 216	-

(Montants en euros)	31/12/2015		Valeur - état de situation financière selon IAS 39			Instruments non financiers
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Rubriques au bilan						
Actifs financiers non courants	354 860	354 860	-	354 860	-	-
Autres créances	36 091	36 091	-	36 091	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 730 793	7 730 793	-	7 730 793	-	-
Total actifs	8 121 745	8 121 745	-	8 121 745	-	-
Dettes financières courantes	449 597	449 597	-	-	449 597	-
Dettes financières non courantes	1 411 719	1 411 719	-	-	1 411 719	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	837 327	837 327	-	-	837 327	-
Autre créditeurs et dettes diverses	1 178	1 178	-	-	1 178	-
Total passifs	2 699 820	2 699 820	-	-	2 699 820	-

(Montants en euros)	Impacts compte de résultat au 30 juin 2016		Impacts compte de résultat au 30 juin 2015	
	Intérêts	Variation de juste valeur	Intérêts	Variation de juste valeur
Passifs				
Dettes à la juste valeur par le compte de résultat				
Passifs évalués au coût amorti	38 431		39 760	

Note 10 : Capital**Capital social émis**

Le capital social est fixé à la somme de 119 727 €. Il est divisé en 5 986 372 actions d'un montant nominal de 0,02 €. Le capital social a augmenté de 12 564€ au 30 juin 2016 par rapport au 31 décembre 2015. L'évolution se présente comme suit :

- Augmentation de capital via un placement privé pour un montant de 10 884 €

Un nombre total de 544 215 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale unitaire de 0,02€, ont été émises au profit d'investisseurs qualifiés et institutionnels aux Etats-Unis et en Europe. L'augmentation de capital est constituée de 11 K€ de capital et de 14 683 K€ de prime d'émission. Les frais liés à cette levée s'établissent à 834 K€, d'où une hausse nette des capitaux propres de 13 859 K€ (cf. note 1.2 Evènement de la période pour plus de détail).

- Exercice de BSPCE pour un montant de 1 680€

84 000 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale unitaire de 0,02€, ont été émises. L'augmentation de capital liées aux BSPCE est constitué de 2 K€ de capital et de 98 K€ de prime d'émission.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), et Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprises (« BSPCE ») octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société et non encore exercés.

Distribution de dividendes

La Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes sur le 1er semestre 2016.

Note 11 : Bons de souscription d'actions et bons de souscription d'actions de parts de créateurs d'entreprise

Les principales variations à constater sur le premier semestre 2016 par rapport aux comptes IFRS annuels clos au 31 décembre 2015 sont les suivantes :

- aucun nouveau plan n'est à constater sur l'exercice clos au 30 juin 2016. 1 680 BSPCE ont été exercés sur la période, menant à l'émission de 84 000 actions nouvelles. Le plan BSA 2015 est devenu caduque durant la période
- les plans restants ouverts sont les suivants au 30 juin 2016 :

							Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2				
Date d'attribution	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caduques	Nombre d'options exercées	Nombre d'options en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre	Prix d'exercice en €	Durée d'exercice	Volatilité	Taux sans risques	Valorisation totale IFRS2 (Black&Scholes)
Au 31 décembre 2010		0	0	0	0	0					
24 mars 2011	91 869	1 580		1 580	0	0	53,83 €	6 ans	44%	2,2%	27 112 €
Au 31 décembre 2011		1 580	0	0	1 580	0					
25 juillet 2012	BSPCE 2012-1	4 950			4 950	247 500	90,00 €	6 ans	40%	0,5%	123 672 €
Au 31 décembre 2012		6 530	0	0	6 530	247 500					
											0 €
Au 31 décembre 2013		6 530	0	0	6 530	247 500					
4 juin 2014	BSPCE FOND-2014	4 000			4 000	200 000	140,00 €	6 ans	42%	0,5%	162 296 €
4 juin 2014	BSPCE SAL-2014*	1 000	1 000		0	0	N/A	6 ans	N/A	N/A	N/A
3 novembre 2014	BSA BONS-2014	150			150	7 500	150,00 €	6 ans	38%	0,02%	3 587 €
3 novembre 2014	BSPCE BONS-2014	600		100	500	25 000	150,00 €	6 ans	38%	0,02%	23 350 €
Au 31 décembre 2014		12 280	1 000	0	11 180	480 000					
3 décembre 2015	BSA	5 000	5 000		0	0	25,97 €	10 ans	54%	0,70%	64 697 €
Au 31 décembre 2015		17 280	1 000	0	11 180	480 000					
Au 30 juin 2016		17 280	6 000	1 680	9 600	480 000					

* après division du nominal par 50

Jusqu'en juillet 2015 les BSA et BSPCE donnent droit à 50 actions chacun. Les plans émis à compter de décembre 2015 donnent droit à une seule action.

Modalités d'évaluation des BSA et BSPCE

La juste valeur des options a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes. Les modalités d'évaluation retenues pour estimer la juste valeur des options sont précisées ci-après :

- le prix de l'action retenu est égal au prix de souscription des investisseurs ou par référence à des valorisations internes,
- le taux sans risque est déterminé à partir de la durée de vie moyenne des instruments,
- la volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon de sociétés cotées du secteur des biotechnologies, à la date de souscription des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie de l'option.

Détail de la charge comptabilisée selon la norme IFRS 2 au 30 juin 2015 et au 30 juin 2016

Type	Date d'Octroi	Au 30 juin 2015					Au 30 juin 2016				
		Nombre d'options en circulation	Coût IFRS 2 du plan	Charge cumulée à l'ouverture	Charge au 30 juin 2015	Charge cumulée au 30/06/2015	Nombre d'options en circulation	Coût IFRS 2 du plan	Charge cumulée à l'ouverture	Charge au 30 juin 2016	Charge cumulée au 30/06/2016
BSPCE 2011-1	24 mars 2011	1 580	27 112 €	27 112 €	0 €	27 112 €	0	27 112 €	27 112 €	0 €	27 112 €
BSPCE 2012-1	25 juillet 2012	4 950	123 672 €	123 672 €	0 €	123 672 €	4 950	123 672 €	123 672 €	0 €	123 672 €
BSPCE FOND-2014	4 juin 2014	4 000	162 296	162 296 €	0 €	162 296 €	4 000	162 296 €	162 296 €	0 €	162 296 €
BSA BONS-2014	3 novembre 2014	150	3 587	512 €	1 003 €	1 515 €	150	3 587 €	2 336 €	432 €	2 768 €
BSPCE BONS-2014	3 novembre 2014	600	23 350	8 336 €	4 896 €	13 233 €	500	23 350 €	17 239 €	2 107 €	19 346 €
BSA	3 décembre 2015	0	0	0 €	0 €	0 €	0	64 697 €	12 848 €	51 849 €	64 697 €
Total - Bons		11 280	340 017	321 928	5 899	327 828	9 600	404 714	345 503	54 388	399 891

Note 12 : Emprunts et dettes financières

DETTE FINANCIERE COURANTES ET NON COURANTES (montant en euros)	30/06/2016	31/12/2015
Avance remboursable	507 097	556 695
Dettes sur location financements	508 360	93 035
Dettes auprès des établissements de crédit	605 101	731 988
Autres dettes financières	92 250	30 000
Dettes financières non courantes	1 712 808	1 411 719

Avance remboursable	118 533	83 510
Autres dettes financières	13 750	12 000
Dettes sur locations financements	224 136	67 070
Dettes auprès des établissements de crédit	271 755	287 016
Dettes financières courantes	628 173	449 596

Total dettes financières	2 340 982	1 861 315
---------------------------------	------------------	------------------

Ventilation des dettes financières par échéance

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit au cours des exercices présentés :

DETTE FINANCIERE COURANTES ET NON COURANTES (montant en euros)	30/06/2016			
	Montant brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Dettes financières - location financement	732 496	224 136	508 360	-
Avances remboursables	625 630	118 533	507 097	-
Autres dettes financières	106 000	13 750	92 250	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	876 856	271 755	473 101	132 000
Total dettes financières	2 340 982	628 173	1 580 808	132 000

Dettes financières courantes

628 173

Dettes financières non courantes

1 712 808

DETTE FINANCIERE COURANTES ET NON COURANTES (montant en euros)	31/12/2015			
	Montant brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Dettes financières - location financement	160 106	67 070	93 035	-
Avances remboursables	640 205	83 510	556 695	-
Autres dettes financières	42 000	12 000	30 000	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 019 005	287 016	555 988	176 000
Total dettes financières	1 861 315	449 596	1 235 719	176 000

Dettes financières courantes

449 596

Dettes financières non courantes

1 411 719

12.1 Dettes auprès d'établissements de crédit et location financement

EVOLUTION DES EMPRUNTS (Montant en euros)	Etablissements de crédit	Location financement	Autres dettes financières
Au 31 décembre 2015	1 019 005	160 106	42 000
(+) Encaissement		674 658	70 000
(-) Remboursement	(140 824)	(102 267)	(6 000)
(+/-) Autres mouvements	(1 325)		-
Au 30 juin 2016	876 856	732 496	106 000

Les nouveaux contrats de crédit-baux signés sur la période ont une échéance moyenne de 48 mensualités et concernent principalement les investissements liés à la première ligne de production du biocide biologique.

12.2 Avances remboursables et subventions

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des avances remboursables et subventions :

EVOLUTION DES AVANCES REMBOURSABLES ET DES SUBVENTIONS	Oseo Mise en production	Oseo Rhône Alpes	BpiFrance prêt à taux zéro	Coface	TOTAL
Au 31 décembre 2015	46 629	184 904	256 610	152 062	640 205
(-) Remboursement	-12 000	-15 000			-27 000
Charges financières	817	3 996	6 030	1 581	12 425
Au 30 juin 2016	35 446	173 900	262 641	153 644	625 630

Ventilation des avances remboursables et des subventions par date d'échéance

	Oseo Mise en production	Oseo Rhône Alpes	BpiFrance prêt à taux zéro	Coface	TOTAL
Au 31 décembre 2015	46 629	184 904	256 610	152 062	640 205
Part à moins d'un an	46 629	52 265	(12 202)	(3 181)	83 510
Part d'un an à 5 ans	-	132 639	208 813	155 244	496 695
Part à plus de 5 ans	-	-	60 000	-	60 000
Au 30 juin 2016	35 446	173 900	262 641	153 644	625 630
Part à moins d'un an	35 446	68 319	17 987	-3 219	118 533
Part d'un an à 5 ans	-	105 581	244 653	156 863	507 097
Part à plus de 5 ans	-	-	-	-	-

La Société n'a pas obtenu de nouvelle avance remboursable au cours du 1er semestre 2016 ni reçu de versements complémentaires au titre des avances existantes.

12.3 Autres dettes financières

(Montant en euros)	Autres dettes financières
Au 31 décembre 2015	42 000
(+) Encaissement	70 000
(-) Remboursement	(6 000)
(+/-) Autres mouvements	-
Au 30 juin 2016	106 000

Dans le cadre d'un plan de revitalisation, Sanofi développement a co-financé un projet via un prêt participatif de 70 000€ sur une durée de 5 ans à Amoéba (taux d'intérêt de 2,5%) dans le cadre d'un projet de développement pour la création de 7 emplois sur 3 ans. Il sera remboursable mensuellement sur 48 mois à compter de fin juin 2017 sans indicateur de covenants et garanties particulières.

Note 13 : Engagements envers le personnel

Les engagements envers le personnel sont constitués de la provision pour indemnités de fin de carrière, évaluée sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la Convention collective nationale des industries chimiques. Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

HYPOTHESES ACTUARIELLES	30/06/2016	31/12/2015
Age de départ à la retraite	Départ volontaire à 65/67 ans	Départ volontaire à 65/67 ans
Conventions collectives	Industrie chimique	Industrie chimique
Taux d'actualisation (IBOXX Corporates AA)	1,37%	2,03%
Table de mortalité	INSEE 2015	INSEE 2014
Taux de revalorisation des salaires	2,0%	2,0%
Taux de turn-over	Moyen	Moyen
Taux de charges sociales	non cadres : 43% cadres 45%	non cadres : 43% cadres 45%

La provision pour engagement de retraite a évolué de la façon suivante :

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL (Montants en euros)	Indemnités de départ en retraite
Au 31 décembre 2015	25 605
Coûts des services passés	7 097
Coûts financiers	260
Ecart actuariel	-1 744
Au 30 juin 2016	31 218

Le Groupe n'externalise pas ses engagements, et aucun changement de régime n'est intervenu sur la période.

Note 14 : Provisions

La Société peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par la Société dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de la Société.

Au 31 décembre 2014, une provision d'un montant de 6 600€, avait été comptabilisée au titre d'un litige avec un fournisseur. Elle est toujours présente au 30 juin 2016.

Il n'existe pas d'actifs ni de passifs éventuels significatifs au 30 juin 2016.

Note 15 : Fournisseurs et autres passifs courants

15.1. Fournisseurs et comptes rattachés

DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS (Montants en euros)	30/06/2016	31/12/2015
Dettes fournisseurs	934 095	623 941
Factures non parvenues	205 668	213 386
Total dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 139 763	837 327

Sur les fournisseurs et comptes rattachés, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'échéance supérieure à 1 an au 30 juin 2016.

15.2 Dettes fiscales et sociales et autres passifs courants

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

DETTE FISCALES ET SOCIALES (Montants en euros)	30/06/2016	31/12/2015
Personnel et comptes rattachés	126 798	160 525
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126 160	150 345
Autres impôts, taxes et versements assimilés	30 278	13 594
Total dettes fiscales et sociales	283 236	324 464

Les autres passifs courants sont principalement constitués :

- des dettes sur immobilisations suite aux investissements sur les lignes de productions du biocide (des avances fournisseurs pour 202 K€ sont aussi présentes à l'actif pour ces mêmes lignes de production, ainsi le montant net des dettes sur immobilisations s'élève à 1 966 K€) avec un paiement sur le deuxième semestre 2016. Ces dettes sont liées aux immobilisations en cours présentées en note 4 de la présente annexe,
- du produit constaté d'avance, sur sa part à moins d'un an lié au contrat Aquaprox.

AUTRES PASSIFS COURANTS (Montants en euros)	30/06/2016	31/12/2015
Autres passifs divers	6 364	-
Dettes sur acquisition d'actifs	2 168 048	-
Produits constatés d'avance	120 000	120 000
Concours bancaires courants	1 296	1 178
Total autres passifs courants	2 295 708	121 178

15.3. Autres passifs non courants

AUTRES PASSIFS NON COURANTS (Montants en euros)	30/06/2016	31/12/2015
Produits constatés d'avance	300 000	360 000
Total autres passifs non courants	300 000	360 000

Les produits constatés d'avance correspondent principalement, en 2015 et 2016, au contrat Aquaprox sur sa part à plus d'un an.

Note 16 Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires (Montant en euros)	30/06/2016	30/06/2015
Ventes de prestations de services	60 000	79 919
Total Chiffre d'affaires	60 000	79 919

La redevance issue du contrat Aquaprox a été reconnue en chiffre d'affaires à hauteur de 60 K€ au 30 juin 2016.

Note 17 Détails des charges et produits par fonction

17.1 Frais d'industrialisation

FRAIS D'INDUSTRIALISATION (Montants en euros)	30/06/2016
Sous-traitance, études et recherches	134 928
Achats stockés	130 906
Charges de personnel	98 424
Entretien et réparation	41 678
Amortissement des immobilisations	23 799
Rémunérations Interm. Honoraires	11 952
Transports	7 239
Fournitures	3 409
Déplacements, Missions et Réceptions	3 030
Divers	256
Frais d'instrualisation	455 621

A compter du 1er janvier 2016, la Société a initié des frais d'industrialisation correspondant aux frais de mise en place et de fonctionnement de sa première ligne de production.

17.2 Recherche et Développement

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (Montants en euros)	30/06/2016	30/06/2015
Achats stockés	261 430	139 850
Charges de personnel	331 816	161 757
Sous-traitance, études et recherches	284 460	122 429
Rémunérations Interm. Honoraires	113 734	163 364
Amortissement des immobilisations	38 095	50 881
Locations	56 102	43 894
Divers	7 697	20 899
Fournitures	7 535	20 277
Païement fondés sur des actions	702	1 632
Capitalisation des frais de R&D	(78 969)	(380 046)
Frais de Recherche et Développement	1 022 602	344 937
Crédit d'impôt recherche	(289 913)	(131 427)
Subventions	0	(21 753)
Subventions	(289 913)	(153 180)
Frais de Recherche et Développement nets	732 689	191 757

Les dépenses de recherche et développement sont relatives principalement aux travaux sur le développement du biocide. Le Groupe Amoéba fait réaliser ses études au travers de son réseau de sous-traitants. La rémunération de ces contrats constitue l'essentiel de ses charges d'exploitation en matière de recherche. L'essentiel des dépenses sont éligibles au Crédit d'Impôt Recherche.

17.3 Marketing et ventes

MARKETING ET VENTES (Montants en euros)	30/06/2016	30/06/2015
Charges de personnel	232 756	113 949
Déplacements, Missions et Réceptions	68 703	52 497
Publicité, Relations extérieures	55 451	11 356
Rémunérations Interm. Honoraires	40 508	0
Locations	19 551	5 520
Sous-traitance, études et recherches	11 343	2 500
Fournitures	10 016	0
Divers	8 294	0
Primes d'assurance	5 288	0
Amortissement des immobilisations	1 887	0
Marketing et ventes	453 797	185 821

17.4 Frais généraux et administratifs

FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS (Montants en euros)	30/06/2016	30/06/2015
Charges de personnel	343 365	403 918
Rémunérations Interm. Honoraires	163 573	88 099
Divers	129 382	449 463
Locations	135 692	74 078
Amortissement des immobilisations	71 103	17 009
Déplacements, Missions et Réceptions	66 502	56 107
Païement fondés sur des actions	53 685	4 267
Sous-traitance, études et recherches	53 301	0
Fournitures	45 743	21 546
Entretien et réparation	27 933	19 718
Frais Généraux et Administratifs	1 090 279	1 134 204

La baisse du poste divers correspond principalement aux honoraires de 2015 liés à la mise en place d'une usine de production non activés en 2015.

Note 18 : Effectifs moyens

Les effectifs moyens sont passés de 27 personnes au 31 décembre 2015 à 35 personnes au 30 juin 2016.

Note 19 : Produits et charges financiers nets

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES (Montants en euros)	30/06/2016	30/06/2015
Charges d'intérêts	(38 431)	(39 760)
Produits financiers	21 089	3 448
(Pertes) et gains de change	1 573	(668)
Total produits et charges financières	(15 769)	(36 980)

Note 20 : Impôts sur les bénéfices

Sur la base des mêmes règles que celles du 31 décembre 2015, aucun impôt différé actif n'est comptabilisé dans les comptes de la Société au-delà des impôts différés passifs.

Le montant des déficits reportables au 31 décembre 2015 s'élevait à 7 735 K€ pour la France.

Note 21 : Résultat par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BCE et obligations convertibles) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le

résultat dilué par action est identique au résultat de base par action étant donné que le résultat est déficitaire.

RESULTAT DE BASE PAR ACTION (Montants en euros)	30/06/2016	30/06/2015
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	5 515 211	3 765 850
Résultat net de l'exercice	(2 688 154)	(1 468 844)
Résultat de base par action (€/action)	(0,49)	(0,39)
Résultat dilué par action (€/action)	(0,49)	(0,39)

Note 22 : Parties liées

Les transactions avec les sociétés liées se sont poursuivies sur les mêmes bases qu'en 2015 sans évolution significative (cf. note 22 des états financiers clos au 31 décembre 2015).

Note 23 : Engagements hors bilan

Le volume de commande en cours au titre de l'équipement industriel du Groupe représente environ 2 200 K€.

Les engagements hors bilan existants au 30 juin 2016 n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2015.

4. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS RESUMES CLOS LE 30 JUIN 2016 ETABLIS EN NORMES IFRS TELLES QU'ADOPTÉES DANS L'UNION EUROPEENNE

Amoéba
Information
financière
semestrielle
Période du
1^{er} janvier 2016
au 30 juin 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Amoéba, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le Rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Amoéba
Information
financière
semestrielle
Période du
1^{er} janvier 2016
au 30 juin 2016

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le Rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Villeurbanne, le 20 septembre 2016,

Les Commissaires aux comptes

ORFIS BAKER
TILLY


Jean-Louis FLECHE

MAZARS


Emmanuel CHARNAVEL